

Végétaux

Votre collecte des déchets évolue pour valoriser vos déchets de jardin sur des zones test des communes d'Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris

En 2023, les déchets végétaux ont atteint 22 099 tonnes et ont enregistré une diminution de 3 462 tonnes soit -13,5%. Une grande quantité est jetée directement aux ordures ménagères ou brûlée à l'air libre.

Cette collecte des déchets verts en porte à porte vient en substitution de la collecte d'ordures ménagères



[Trouver vos jours de collecte](#)

Consignes

- › Elagage
- › Taille
- › Tonte
- › Petit branchage

Les interdits

- › Plastiques
- › Pots
- › Souche
- › Troncs
- › Vrac
- › Fagots

Modalités pour l'inscription et la livraison des contenants

Suivant l'accessibilité pour la collecte, la dotation sera la suivante :

- > Pour les habitations individuelles pouvant être desservies directement par un véhicule de collecte : mise à disposition de 2 bacs maximum de 340 litres par foyer.



- > Pour les habitations individuelles ne pouvant pas être desservies directement par un véhicule de collecte : la CASA fournira des sacs en papier Kraft de 110 litres. La présentation maximum est de 6 sacs par foyer, par jour de collecte.



Accès direct aux formulaires de demande de contenants :

> [Demande de bac](#) ↗

> [Demande de sacs](#) ↗

Rappel de consignes

Pour les grosses productions, les déchèteries communautaires sont à votre disposition. Les dépôts non réglementaires ne seront pas collectés.

Infos déchèteries : <https://www.univalom.fr/les-decheteries> ↗

Afin de renforcer la dynamique de réduction à la source et valoriser vos préparations et restes de repas, UNIVALOM propose également des **composteurs gratuits**.

Infos compostage : <https://www.univalom.fr/le-compostage> ↗

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/gerer-ses-dechets/recycler/dechets-verts/vegetaux?>

Cycle de vie

